Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e)s Ami(e)s, Adhérent(e)s, parents d'enfants adhérents et partenaires de notre association

Vous êtes cordialement invités à participer à :

L'Assemblée Générale Extraordinaire 2025 de la MJC J.PREVERT qui se tiendra le mardi 17 juin 2025 à 18h30

Accueil et émargement à partir de 18h15

Si vous êtes adhérent au moins depuis le 15/02/2025, vous pouvez voter à partir de l'âge de 14 ans. Si vous êtes parent d'enfant de moins de 14 ans vous êtes également électeur à raison d'une voix par famille.

Ordre du jour:

- 1. Validation des nouveaux statuts
- 2. Validation du règlement intérieur

Les documents soumis à la discussion de cette Assemblée sont à votre disposition à l'accueil MJC et sur notre site (www.mjc-aixenprovence.fr).

Conformément aux statuts, vous pouvez voter :

- à partir de 14 ans, si vous êtes adhérent au moins depuis le 15 février 2025 ;
- si vous êtes parent d'enfant de moins de 14 ans, vous êtes également électeur à raison d'une voix par famille.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 mai 2025, cette nouvelle AGE pourra délibérer quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.

Espérant votre participation active, veuillez croire, cher adhérent(e), à nos salutations associatives. Clairette GATINEAU, Présidente de la MJC